



**ATELIER EN MARGE DU SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE ET
DES RESSOURCES ANIMALES (SARA)**
*"Investir dans les bonnes pratiques et dans les technologies innovantes
pour réduire les pertes post-récoltes et contribuer à améliorer la sécurité
alimentaire et la nutrition"*

23-24 Novembre 2019, Hôtel Radisson Blu

Rapport Final



**COMITÉ PERMANENT INTER-ÉTATS
DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL**
Permanent Interstate Committee for Drought Control in the Sahel



SOMMAIRE

1.	COMMUNIQUE FINAL	3
1.1.	Messages clés	3
1.2.	Recommandations générales	4
2.	OUVERTURE DE L'ATELIER ET POINTS SAILLANTS DES ALLOCUTIONS	6
2.1.	Introduction.....	6
2.2.	Mots de bienvenue.....	6
2.3.	Mot d'ouverture de l'atelier par le Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire	7
2.4.	Allocution de la Commissaire de l'Union Africaine pour l'économie rurale et l'agriculture.....	7
2.5.	Allocution du directeur du département des organisations internationales et de la coopération internationale du Ministère de l'Agriculture et des Affaires Rurales de la Chine	8
3.	POINTS SAILLANTS DES SESSIONS ET PANELS	8
3.1.	<i>Session 1</i> : Pertes post-récoltes : ampleur, causes, défis et opportunités.....	8
3.2.	<i>Session 2</i> : Recherche et développement pour une meilleure gestion des pertes post-récoltes	9
3.3.	<i>Session 3</i> : Innovations technologiques et investissements dans la gestion des pertes post-récoltes	10
3.4.	<i>Session 4</i> : Partage d'expériences en matière de gestion et de réduction des pertes post-récoltes au niveau national : leçons apprises et bonnes pratiques	11
3.5.	<i>Session 5</i> : Initiatives du secteur privé et des institutions multilatérales dans la gestion des pertes post-récoltes.....	12
3.6.	<i>Session 6</i> : Coopération Sud-Sud pour la mise en œuvre des bonnes pratiques en matière des pertes post-récoltes afin d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle.....	12
4.	RESUME DU SONDRAGE AUPRES DES PARTICIPANTS A L'ATELIER	13

1. COMMUNIQUE FINAL

A l'issue de cet atelier de deux jours et au regard des points saillants tirés des allocutions et sessions sous-mentionnées, un communiqué final faisant ressortir les messages clés et recommandations générales a été lu.

1.1. Messages clés

1. L'ampleur et les coûts économiques et sociaux découlant des pertes post-récoltes constituent des défis majeurs au développement de l'agriculture et du monde rural et des freins majeurs à la sécurité alimentaire et à la nutrition dans les pays en développement. L'Afrique reste le continent le plus affecté. A la lumière des progrès actuels, il apparaît que l'Afrique n'est pas en bonne voie pour atteindre les cibles de l'ODD12.3 et des Déclarations de Malabo et Maputo dans les délais impartis. Malgré un engagement renouvelé, les progrès en cours exigent de repenser sérieusement les stratégies, les politiques et les moyens à mettre en œuvre en vue d'atteindre la cible de la Déclaration de Malabo : Réduction de moitié les pertes post-récoltes d'ici à 2025 et pour une Afrique sans faim ni malnutrition d'ici 2030.
2. La gestion des pertes post-récoltes exige la transformation des systèmes alimentaires, puisque leur inefficacité est une des causes principales provoquant les pertes post-récoltes. Pour ce faire, il convient de mieux appréhender ainsi que de développer une définition et compréhension commune et élargie de ce que l'on entend par gestion des pertes post-récoltes qui ne se limite pas à quelques éléments du processus mais qui doit être holistique en tenant compte de tous les segments de la chaîne de valeur.
3. Atteindre une meilleure gestion des pertes post-récoltes nécessite l'élaboration de normes et cadres réglementaires qui promeuvent un environnement favorable et le renforcement de la capacité institutionnelle aux niveaux local, national et régional.
4. Même si l'on a enregistré des progrès notables, la production et l'accès à des données fiables en matière de pertes post-récoltes demeurent des défis à cause de leur coûts élevés, l'absence d'une approche systématique et l'insuffisance des moyens financiers pour faire des diagnostics de qualité, documenter et vulgariser une stratégie globale de diffusion des bonnes pratiques et des leçons apprises. Néanmoins, des initiatives positives qui englobent de nombreuses universités, instituts de recherche et réseaux basés en Afrique ou en collaboration avec des entités africaines sont en cours et il existe des opportunités réelles qui devraient être appuyées.
5. Il ressort que bien que des solutions existent en matière de gestion des pertes post-récoltes, elles sont fragmentées, isolées et faiblement intégrées à l'ensemble du système alimentaire. Les besoins et moyens des différents acteurs, soit industriels ou petits exploitants, sont différents. Des approches et solutions flexibles devraient s'adapter aux contextes et prendre en compte la capacité d'apprentissage et d'intégration des acteurs. Aussi, des moyens d'accompagnement appropriés sont nécessaires pour s'assurer que les petits exploitants ne sont pas laissés pour compte.
6. La gestion des pertes post-récoltes et son impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle sont des processus complexes et dynamiques qui s'étendent du champ à l'assiette. Améliorer la gestion des pertes post-récoltes nécessiterait donc une approche inclusive et holistique qui incite à la participation de tous les acteurs le long des chaînes de valeur alimentaire de manière multidisciplinaire et multi-sectorielle. La croissance démographique rapide, l'urbanisation accentuée et les effets climatiques appellent à repenser d'urgence les systèmes alimentaires et à proposer des modèles.
7. L'Afrique regorge de bonnes pratiques et de solutions endogènes qui méritent d'être mieux reconnues et valorisées. L'identification, la diffusion, la répliquabilité et la mise à l'échelle de bonnes pratiques offrent de réelles opportunités à saisir en investissant dans les moyens de recherche et d'expertise, le développement et l'accès facile à des plateformes de gestion de connaissances, des

réseaux de spécialistes et des communautés de pratiques qui répondent aux besoins des différentes parties prenantes.

8. L'industrialisation et la modernisation de l'agriculture sont nécessaires et offrent des opportunités réelles à saisir pour générer des techniques, technologies et pratiques qui apportent des solutions non seulement à la gestion des pertes post-récoltes mais aussi au développement des économies locales et nationales. Il faut s'assurer que des mesures adéquates soient mises en place pour bénéficier aux petits exploitants et valoriser l'orientation des jeunes vers l'agriculture en rehaussant son profil comme secteur porteur, innovateur, créateur d'emplois et de richesse et socialement reconnu à travers des techniques de communication et de marketing adaptées.
9. Il y a lieu de rendre les technologies intelligentes et innovantes plus disponibles et plus accessibles, en prenant en compte les conditions et réalités locales et la capacité d'appropriation des communautés qui ont besoin de mesures d'accompagnement. Une harmonisation des bonnes pratiques et technologies innovantes est nécessaire.
10. La Coopération Sud-Sud et les opportunités offertes par les centres d'excellence comme le CERFAM et le Centre d'Excellence de la Chine devraient être renforcées. Elles offrent des mécanismes et outils d'appui et de facilitation qui viennent en support aux efforts des gouvernements pour renfoncer les capacités, le partage des ressources et la promotion des solutions innovantes adaptées à leurs besoins et contextes.
11. L'expérience de la Chine qui a réussi à réduire les pertes post-récoltes et à transformer son agriculture à travers des politiques de réformes ambitieuses, la promotion des innovations technologiques, des investissements massifs dans les infrastructures et machineries et la mise en place d'institutions d'encadrement et d'accompagnement aux niveaux national, régional et local sont des illustrations positives de la portée des partenariats public-privés et de l'importance d'une approche holistique. Le développement du partenariat entre la Chine et l'Union Africaine offre de réelles opportunités d'échanges, de partage d'expérience et de connaissances, de transferts de technologies et déploiement d'experts en appui aux efforts déployés par les instances régionales et nationales et les partenaires de développement. Les institutions dévouées à la Coopération Sud-Sud et au renforcement de capacités comme le CERFAM et le Centre d'Excellence de la Chine ont un rôle au tout premier plan de catalyseur et facilitateur à jouer dans leur opérationnalisation.

1.2. Recommandations générales

A la clôture de l'atelier, les recommandations suivantes ont été présentées et discutées avec les participants :

1. Les gouvernements sont encouragés à intervenir, orienter et investir massivement pour mieux gérer les pertes post-récoltes, vu leurs coûts humains, économiques et sociaux importants et leurs impacts négatifs sur la sécurité alimentaire et la nutrition des communautés rurales qui vivent essentiellement de l'agriculture. Cela nécessite des actions concertées et un appui renouvelé et significatif des partenaires aux gouvernements pour la formulation des politiques nécessaires, la mise en œuvre des mesures adéquates et pour le renforcement des capacités à tous les niveaux.
2. Les partenaires au développement sont encouragés à soutenir les efforts en cours menés par les gouvernements et les organismes continentaux et régionaux comme, entre autres, l'Union Africaine, la CEDEAO, et le CILSS dans le suivi des progrès accomplis pour la réalisation des objectifs de la Déclaration de Malabo et des ODD.
3. Il est urgent d'abandonner le « business as usual » pour explorer des solutions catalytiques et innovantes qui vont au-delà des réformes pour viser une réelle transformation des systèmes alimentaires en touchant à tous les segments y compris les processus de production, de transformation et de consommation.
4. Il a été reconnu qu'à l'heure d'une prise de conscience mondiale et d'appels à une action globale et massive contre les effets dévastateurs liés aux pertes et gaspillages alimentaires, des besoins

urgents liés à la croissance démographique mal maîtrisée, de l'urbanisation rapide et massive, des crises migratoires, la transformation des systèmes alimentaires africains devra être consciente des enjeux et dimensions politiques, économiques, culturelles et sociales et de leurs effets à long terme sur le changement climatique, les écosystèmes et le bien-être des populations.

5. L'Afrique regorge de bonnes pratiques endogènes et d'expertise en matière de gestion des pertes post-récoltes et en agriculture en général qui sont adaptées aux contextes et réalités locales. Ces pratiques mériteraient d'être reconnues, mises à l'échelle et partagées. Les gouvernements tireront avantage à unir leurs efforts à ceux des partenaires au développement pour mobiliser les ressources humaines, techniques et financières nécessaires et suffisantes dans le but d'insuffler une dynamique concrète et soutenue pour améliorer la gestion des pertes post-récoltes.
6. Les gouvernements et les partenaires au développement sont appelés à promouvoir les technologies et techniques post-récoltes abordables en Afrique pour permettre aux petits exploitants, aux négociants et aux agro-transformateurs d'en bénéficier. Il convient d'identifier et de promouvoir des solutions techniques simples et accessibles en capitalisant sur la promotion des communautés de pratiques qui facilitent l'accès aux connaissances au niveau local. Il faut tenir compte des réalités locales et des capacités d'apprentissage et d'absorption pour développer des méthodes participatives engageantes et inclusives qui facilitent l'appropriation et la pérennité des nouvelles technologies et techniques, y compris par les femmes, les jeunes et les personnes vivant avec des handicaps.
7. Les gouvernements nationaux et les partenaires au développement sont encouragés à investir dans l'amélioration de l'information et de la gestion des connaissances, à capitaliser sur le potentiel de la technologie en misant sur le potentiel des solutions numériques. Pour ce faire, il faudra reconnaître que la promotion des solutions agro-numériques peut être un moyen d'attraction des jeunes vers le secteur agricole.
8. Il est absolument nécessaire de mettre en exergue les efforts visant à améliorer la gestion des pertes post-récoltes aux niveaux mondial, continental, régional et national grâce à une meilleure coordination et collaboration. Des efforts concertés et connexes sont encouragés pour développer les partenariats nécessaires qui pourraient accélérer la gestion des pertes post-récoltes en Afrique. Les gouvernements sont encouragés à tirer avantage des programmes de Coopération Sud-Sud et Triangulaire.
9. Les gouvernements, les institutions régionales et les partenaires gagneraient à investir dans des initiatives visant à combler le déficit dans la collecte de données, le développement de méthodologies et des outils fiables pour identifier les contraintes et goulots d'étranglement en lien avec l'évaluation des pertes qualitatives et quantitatives, et leurs relations avec la sécurité alimentaire et la nutrition des populations. Il faudra renforcer les moyens pour une capture compréhensive de tous les types de pertes et des évidences solides qui démontrent l'impact des pertes post-récoltes sur la sécurité alimentaire et la nutrition.
10. Il y a un besoin urgent de générer des évidences en appui aux prises de décisions concernant les politiques, les mesures, l'allocation de ressources et autres investissements en donnant la priorité aux cultures et aux chaînes de valeur vivrière où les pertes post-récoltes sont élevées mais aussi en facilitant et élargissant la recherche sur d'autres cultures et à l'échelle du continent.
11. Il est nécessaire d'élargir les politiques et les stratégies post-récoltes des pays en adoptant des approches basées sur les marchés qui explorent la valeur ajoutée tout en prenant en compte l'accompagnement des petits producteurs qui ne devront pas être laissés en rade par une industrialisation et modernisation non-inclusives.
12. Il est nécessaire d'attirer les investissements du secteur privé dans une optique de contribuer à développer et mettre en œuvre des solutions pérennes pour une meilleure gestion des pertes post-récoltes en Afrique en faveur d'une croissance économique inclusive et durable, de faciliter et d'élargir le commerce et les marchés, et de renforcer la main-d'œuvre productive tout en contribuant aux bénéficiaires. Pour ce faire, il faudra mobiliser non seulement des ressources du

secteur privé, mais aussi les forces du marché pour intensifier et soutenir le développement socio-économique et mieux articuler les opportunités qui attirent les acteurs privés.

13. Il est urgent d'investir dans l'éducation et d'accroître la sensibilisation du public, y compris les générations futures, à la problématique des pertes post-récoltes, des gaspillages alimentaires et de la gestion des déchets en vue d'une prise de conscience de leurs impacts néfastes sur les revenus, la situation nutritionnelle et le bien-être et à l'adoption de comportements qui ne mettent pas en péril les écosystèmes.

2. OUVERTURE DE L'ATELIER ET POINTS SAILLANTS DES ALLOCUTIONS

2.1. Introduction

Le Gouvernement de la Côte d'Ivoire et le Centre d'excellence régional contre la faim et la malnutrition (CERFAM), en collaboration avec le Centre d'Excellence contre la faim de la Chine et en partenariat avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), le Comité permanent inter-États de lutte contre la sécheresse dans le Sahel (CILSS) et le Centre de coopération internationale pour la recherche du développement agricole (CIRAD), ont organisé du 23 au 24 novembre un atelier sur le thème *"Investir dans les bonnes pratiques et dans les technologies innovantes pour réduire les pertes post-récoltes et contribuer à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition."*

L'atelier qui s'est tenu en marge du Salon international de l'Agriculture et des Ressources Animales (SARA), a rassemblé plus de 70 représentants de divers gouvernements, d'organisations internationales et non gouvernementales, des communautés économiques régionales, des institutions financières, des partenaires au développement ainsi que des organisations d'agriculteurs, des groupes de femmes et de jeunes, des médias, des universités et instituts de recherche et du secteur privé.

L'atelier avait pour objectif de favoriser les échanges et le partage d'expériences entre les différents acteurs impliqués dans la recherche de technologies innovantes et de bonnes pratiques pour renforcer la gestion des pertes post-récoltes ainsi que leur impact sur la productivité, la sécurité alimentaire et la nutrition des petits exploitants en général.

Les objectifs spécifiques de l'atelier étaient comme suit :

1. Présenter et échanger sur différents modèles de bonnes pratiques en matière de gestion des pertes post-récoltes et leur impact sur la nutrition, la sécurité alimentaire et la productivité des agriculteurs.
2. Partager les leçons apprises et les opportunités pour améliorer la chaîne de valeur et augmenter ainsi la production et la productivité des petits exploitants
3. Promouvoir et diffuser des techniques et technologies visant à optimiser la gestion des pertes post-récoltes

2.2. Mots de bienvenue

Messieurs Issa SANOGO et Sixi QU, respectivement Directeur du CERFAM basé en Côte d'Ivoire et représentant du PAM et Directeur du Centre d'excellence contre la faim de Chine ont, dans leurs allocutions, souhaité la bienvenue aux participants, avant de situer le contexte de cet atelier. Les deux directeurs ont souligné les attentes de l'atelier, avant d'expliquer l'importance, qui sont de comprendre les actions concrètes attendues pour réduire les pertes post-récoltes et de déboucher sur des possibilités de coopération.

M. SANOGO a rappelé qu'à l'heure d'une prise de conscience globale et d'une mobilisation générale pour lutter contre les pertes et gaspillages alimentaires, il y a urgence à transformer les systèmes alimentaires pour les rendre plus effectifs et efficaces. Il faut miser sur des politiques et interventions de qualité pour que les investissements puissent se traduire en résultats tangibles pour les groupes les plus vulnérables, particulièrement les petits exploitants. L'Afrique regorge d'expériences novatrices qui ne sont pas systématiquement exploitées et un meilleur accès à l'information et à l'expertise sont les clefs de voute pour le continent. M. SANOGO a indiqué que la lutte était à notre portée et la coopération Sud-Sud peut jouer un rôle fondamental en promouvant des opportunités de partenariats et alliances stratégiques. Le CERFAM se veut un catalyseur de bonnes pratiques, de promotion de solutions innovantes et de recherche de partenariats concrets.

M.QU a partagé l'expérience de la Chine en matière de lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition, et exprimé sa détermination à partager l'expérience et le savoir-faire de la Chine avec les pays africains et à construire un partenariat stratégique avec le CERFAM.

2.3. Mot d'ouverture de l'atelier par le Vice-Président de la République de Côte d'Ivoire

Le mot d'ouverture de l'atelier a été donné par le Vice-Président de la Côte d'Ivoire, Son Excellence Monsieur Daniel Kablan Duncan. Dans son discours, le vice-président a indiqué la fierté de la Côte d'Ivoire en tant que pays hôte de cet atelier et co-fondateur du CERFAM. Il a mis en évidence les éléments contextuels en insistant sur la gravité de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition en Afrique, qui reste le continent le plus touché. Il a ensuite présenté les acquis de la Côte d'Ivoire avec des données statistiques clés : La réduction de la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée à 10.8% en 2018, la disparition de la forme sévère de l'insécurité alimentaire, la réduction de la prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans de 29,8% en 2012 à 21,6% en 2016. Il a insisté sur l'action multisectorielle coordonnée, les politiques, cadres de travail et mécanismes mis en place qui ont contribué à ces avancées au niveau national.

Son Excellence Monsieur Daniel Kablan Duncan a réitéré l'engagement de la Côte d'Ivoire dans la lutte contre la faim et la malnutrition avec les pays de la sous-région en vue de progresser dans l'atteinte de l'objectif de Développement Durable 12.3 d'ici à 2025 de la Déclaration de Malabo de l'Union Africaine et de l'Agenda 2030 des Nations Unies sur les Objectifs de Développement Durables (ODD), en rappelant que la Côte d'Ivoire est également confrontée aux pertes post-récoltes qui varient entre 20 et 40% selon les produits.

Avant de déclarer l'ouverture de l'atelier, Son Excellence Monsieur Daniel Kablan Duncan a fait remarquer que les défis actuels exigent plus d'efforts et de collaboration. Il a conclu en indiquant que le CERFAM pourrait être un acteur important dans le renforcement des capacités régionales à travers la compilation et la diffusion des bonnes pratiques et leçons apprises, la facilitation de synergies et d'interactions entre partenaires pour des solutions régionales novatrices en matière de gestion des pertes post-récoltes.

2.4. Allocution de la Commissaire de l'Union Africaine pour l'économie rurale et l'agriculture

S.E.M. Amb. Joséphine Kala, Représentante de l'Union Africaine (UA) en Côte d'Ivoire, a fait une communication au nom de l'Amb. Josefa Sacko, Commissaire de l'Union Africaine pour l'économie rurale et l'agriculture. Elle a présenté le contexte et la stratégie de l'UA sur la gestion des pertes post-récoltes et l'état des activités et actions en cours sur le continent. Elle a mis en lumière les coûts économiques et sociaux énormes qui découlent des pertes et gaspillages alimentaires. Elle a exhorté les états membres à mettre un terme au « business as usual » en misant sur des solutions de remplacement catalytiques qui permettent des gains dans tous les domaines. Elle a appelé tous les partenaires à aider la Commission de l'Union Africaine (CUA) à transformer les stratégies adoptées par ses états membres en réalité, à créer un consensus sur les partenariats nécessaires pour faire avancer la mise en œuvre de la stratégie de réduction des pertes post-récoltes sur le continent en indiquant que la CUA attend des résultats de cet atelier à travers les recommandations et moyens d'action qui en découleront.

Pour conclure son allocution, la Commissaire de l'Union Africaine a proposé cinq solutions à l'audience :

- Développer des cultures à haut rendement en investissant davantage dans le domaine de la recherche pour développer des variétés de plantes qui s'adaptent aux écosystèmes africains ;
- Investir dans le développement de l'irrigation pour accroître la productivité au niveau des exploitations ;
- Promouvoir l'accès aux engrais pour palier à la dégradation de la fertilité des sols ;
- Améliorer l'accès aux marchés à travers des politiques, des réglementations et la bonne gouvernance qui promeuvent le développement des infrastructures y compris les routes, les systèmes de stockage et les réserves stratégiques de nourriture qui réduisent les pertes et les coûts post-récoltes ;
- Capitaliser sur les opportunités offertes par une meilleure gestion des informations et de la technologie numérique pour faciliter la sélection de meilleures cultures, engrais et pesticides, l'accès aux données et l'inclusion financière.

2.5. Allocution du directeur du département des organisations internationales et de la coopération internationale du Ministère de l'Agriculture et des Affaires Rurales de la Chine

M. Wu Lifeng, Directeur du département de la coopération internationale du Ministère de l'Agriculture et des Affaires Rurales de la Chine, s'est penché sur « la sécurité alimentaire de la Chine et la transformation rurale ». Il a présenté l'expérience de son pays en matière de sécurité alimentaire et les étapes de la transformation du monde rural au cours des quarante dernières années, marquées par une constance dans la vision de long terme appuyée par un soutien fort du gouvernement central par le biais des politiques, institutions et mesures d'accompagnement à tous les niveaux (national, régional et local). Dans son discours, il a également mis en exergue les facteurs de succès qui ont permis de réaliser la sécurité alimentaire et contribuer au développement rural en Chine. Des mesures ont été prises pour accroître la capacité de production et la productivité à travers le développement de politiques réformatrices et de mesures d'accompagnement appropriées : la sélection de nouvelles variétés de culture, l'expansion de la mécanisation et de la technologie, la mise en place de subventions destinées aux exploitants et un accès facile au crédit. Une meilleure gestion des pertes post-récoltes a été obtenue grâce à une réforme des systèmes de distribution alimentaire : la chaîne d'approvisionnement, le transport, le stockage et la transformation des produits. Après avoir réduit sa dépendance par rapport aux importations, la Chine est devenue un donateur d'aide alimentaire en 2002.

Il a conclu que les pays africains pourraient s'inspirer de ces facteurs pour élaborer des politiques et des programmes régionaux et nationaux en partenariat avec le CERFAM et d'autres institutions régionales destinés à réduire considérablement les pertes post-récoltes et atteindre ainsi la sécurité alimentaire et la nutrition.

3. POINTS SAILLANTS DES SESSIONS ET PANELS

Les mots d'ouverture et allocutions ont été suivis d'une série d'exposés sur différentes thématiques à la fin desquelles une plage horaire a été donnée à l'auditoire pour des questions et réponses qui ont permis d'apporter plus d'informations sur les sujets abordés.

3.1. *Session 1 : Pertes post-récoltes : ampleur, causes, défis et opportunités*

Après avoir passé en revue l'ampleur, les causes, les défis et les opportunités liés aux pertes post-récoltes, les présentations et les interventions des conférenciers ont permis de retenir que très peu de progrès sont observés en Afrique vers l'atteinte de la cible de réduction des pertes post-récoltes de l'agenda 2030 (ODD12.3). Des efforts restent à faire également pour la mise en œuvre concrète de la Déclaration de Malabo sur une croissance accélérée de l'agriculture et une transformation pour une prospérité partagée et des moyens d'existence améliorés car moins de 20% des pays africains investissent à ce jour au moins

de 10% de leur budget dans l'agriculture. Le « Rapport biennal d'examen inaugural sur la mise en œuvre de la Déclaration de Malabo » révèle que seuls 20% des 47 États membres ayant communiqué des informations sont en voie de respecter les engagements énoncés dans la déclaration de Malabo. Le Rwanda est en tête du top 10 des meilleurs pays avec une note de 6.1, suivi du Mali (5,6), du Maroc (5,5), de l'Éthiopie (5,3), du Togo (4,9), du Malawi (4,9), du Kenya (4,8), de la Mauritanie (4,8), Burundi (4,7) et Ouganda (4,5). Le rapport fixe à 3,94 sur 10 le seuil de référence 2017 comme note minimale pour qu'un pays soit considéré sur la voie de la réalisation des engagements de Malabo d'ici 2025. Sur le plan régional, l'Afrique de l'Est a obtenu les meilleurs résultats avec un score de 4.2, suivie de l'Afrique australe avec un score de 4.02.

Il y a, en conséquence, urgence à transformer les systèmes alimentaires africains pour endiguer le niveau élevé des pertes post-récoltes qui illustre le manque d'efficacité et les dysfonctionnements. Il y a un besoin de données fiables et d'approches méthodologiques harmonisées pour permettre les comparaisons et aider à la prise de décision.

Il ressort de cette session quelques messages clés pour relever les défis de cette problématique et réduire la faim et la malnutrition en Afrique notamment :

- Besoin de moderniser et industrialiser l'agriculture ;
- Nécessité d'améliorer les infrastructures de stockage et de séchage ;
- Besoin d'améliorer le système d'appropriation par les communautés et répliquer les bonnes pratiques au niveau communautaire ;
- Nécessité de relever les défis liés à la gestion des pertes postes-récoltes et évaluer les coûts économiques de ces pertes post-récoltes ;
- Besoin de renforcer les capacités au niveau gouvernemental.

En plus de ces points clés, cette session a permis de conclure sur ce qui suit :

- Répliquer l'étude menée par le CILSS et l'Institut du Sahel à travers tout le Sahel et l'Afrique de l'Ouest afin de disposer de données spécifiques et fiables pour l'aide à la décision dans le domaine de la sécurité alimentaire ;
- Promouvoir des technologies et stratégies plus efficaces en matière de gestion des pertes post-récoltes et en assurer la vulgarisation auprès des acteurs des chaînes de valeur par le biais de la capitalisation des expériences et l'encadrement des producteurs ;
- Dans tous les cas, les stratégies de réduction des pertes post-récoltes à mettre en œuvre doivent constituer un paquet technique couvrant les différents segments des chaînes de valeur.

3.2. *Session 2 : Recherche et développement pour une meilleure gestion des pertes post-récoltes*

Cette session a examiné les thématiques suivantes : (a) Impact de la gestion des pertes post-récoltes sur la sécurité alimentaire : évidences empiriques ; (b) Recherche sur les pertes post-récoltes : liens avec la sécurité alimentaire et nutritionnelle ; (c) Coût de l'inaction dans la gestion des pertes post-récoltes ; et (d) Intégration de la nutrition dans la gestion des pertes post-récoltes.

Les échanges des panélistes et des participants ont fait ressortir les points clés suivants :

- Il y a des pertes à toutes les étapes de la production, mais la plupart de ces pertes ont lieu pendant le stockage.
- Il y a un besoin de données fiables permettant d'évaluer les pertes post-récoltes dans leur ensemble. En effet, la mise en place des systèmes d'estimation des pertes post-récoltes permettra de les apprécier de façon objective car il est difficile de gérer ce qui n'est pas mesuré. Le coût de l'inaction reste très élevé. Au Malawi, les pertes de maïs enregistrées en 2015 (542 442 MT) auraient pu nourrir 2,6 millions de personnes pendant un an et ont eu un coût estimé à 151 millions de dollars américains. La majorité des mesures des pertes post-récoltes se concentre sur les pertes pendant

le stockage. Il y a très peu de données disponibles sur les pertes le long des autres étapes des chaînes de valeur. Il est important de mesurer de façon exhaustive les quantités perdues (poids, nutriments, valeur, émission de gaz à effet de serre, etc.) après les récoltes de façon plus rigoureuse plutôt que de se baser sur des perceptions et estimations qui ont tendance à être systématiquement sous-estimées.

- Une meilleure gestion des pertes post-récoltes peut contribuer à réduire l'ampleur de l'insécurité alimentaire en saison de soudure. Une étude conduite en Tanzanie par l'Université de Zurich a démontré que l'amélioration de l'entreposage à la ferme réduit considérablement la proportion de petits exploitants en situation d'insécurité alimentaire saisonnière. Pour la saison de soudure, les résultats montrent que l'intervention a réduit la proportion de ménages en situation d'insécurité alimentaire sévère de 40% dans le premier cycle de récolte, et de 27% au deuxième cycle de récolte, en moyenne. Un tel impact positif sur la sécurité alimentaire a rarement été documenté pour d'autres interventions agricoles. Les résultats démontrent aussi qu'une amélioration des conditions de stockage dans les exploitations peut également réduire la fluctuation saisonnière des prix des aliments.
- En Afrique de l'Ouest, il reste encore à établir l'impact des pertes post-récoltes sur l'insécurité alimentaire à travers des données probantes. Les recherches à ce jour sont insuffisantes et de mauvaise qualité, limitées à un nombre restreint de pays, et la variété des méthodologies adoptées rendent les comparaisons difficiles. Il y a nécessité de surveiller les progrès au fil du temps, de comprendre la variabilité des pourcentages de pertes alimentaires dans différents contextes, d'élaborer des stratégies et mieux comprendre l'impact des pertes post-récoltes sur la sécurité alimentaire et la nutrition.

Les conclusions suivantes peuvent être tirées de cette section :

- Il y a un besoin urgent d'améliorer la collecte des données, de développer des méthodologies et outils fiables qui permettent d'évaluer les pertes quantitatives et qualitatives et leurs relations avec le bien-être des populations.
- Il est crucial d'entreprendre des études pour mesurer l'impact des pertes post-récoltes sur la sécurité alimentaire et la nutrition.
- Il est important d'adopter une approche basée sur les marchés pour démontrer la valeur ajoutée d'une bonne gestion des pertes post-récoltes.
- Il est recommandé d'adopter des solutions technologiques simples, abordables et accessibles.
- Un appel à changer de paradigme et d'approche en matière de nutrition a été fait. Il a été recommandé d'intensifier les programmes sensibles à la nutrition en adoptant des approches basées sur le cycle de vie et le développement du capital humain. Une approche basée sur la théorie du changement pour les pertes post-récoltes permettrait d'identifier des voies efficaces pour capitaliser sur les effets positifs. Il y aurait de nombreux bénéfices à tirer en adoptant une analyse systématique de la situation nutritionnelle et des facteurs de malnutrition par le biais d'outils tels que le « Fill The Nutrient Gap (FNG) » - remplir l'écart en nutriments.
- Le CERFAM doit continuer à travailler avec les chercheurs pour identifier des méthodes et des solutions pratiques aux problèmes de pertes post-récoltes.

3.3. *Session 3: Innovations technologiques et investissements dans la gestion des pertes post-récoltes*

Les panélistes ont présenté des approches innovantes, des exemples concrets et des solutions tangibles en matière de gestion des pertes post-récoltes. Les technologies présentées sur les pertes post-récoltes ont couvert tous les segments de la chaîne de valeur, y compris par exemple les séchoirs, les sacs hermétiques, les silos, les dispositifs de mesure d'humidité, etc.

Un cas concret de l'implication et l'engagement des jeunes et des femmes dans la chaîne de valeur du manioc en République Démocratique du Congo (RDC), notamment la production et la transformation du manioc en de nombreux produits dérivés avec l'accompagnement des gouvernements et acteurs du développement a été présenté.

La Chine, modèle agricole reconnu de tous, a su transformer son système agricole avec l'industrialisation du secteur en mettant en place des infrastructures modernes. Ces dernières ont fortement contribué à la réduction des pertes postes-récoltes et à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Il est établi que des dysfonctionnements existent tout au long des chaînes de valeur qui conduisent à des pertes significatives. Il est impératif de mieux relier les produits agricoles aux marchés. La Banque Africaine de Développement (BAD) appuie les pays à identifier les bonnes pratiques en matière de gestion des pertes post-récoltes et à les mettre à l'échelle en engageant les gouvernements à entreprendre des réformes et à créer un environnement favorable qui capitalise sur des partenariats renforcés et complémentaires avec des acteurs du développement tels que le PAM, la FAO, le FIDA et la Banque Mondiale.

Pour relever les défis liés aux pertes post-récoltes, cette session a permis de consolider les points saillants suivants :

- Introduire des technologies innovantes dans l'agriculture ;
- Promouvoir le développement et l'accompagnement technique (la formation), les synergies et des partenariats techniques et financiers ;
- Encourager le marketing de groupe et en ligne ;
- Renforcer les institutions du marché céréalier et ;
- Promouvoir l'accès à des approches et technologies améliorées, y compris la capitalisation de la technologie digitale et les données numériques dans la gestion des pertes post-récoltes.

3.4. *Session 4 : Partage d'expériences en matière de gestion et de réduction des pertes post-récoltes au niveau national : leçons apprises et bonnes pratiques*

Cette session a abordé deux points principaux à savoir : (i) Les actions du secteur public et des partenaires au développement en matière de réduction des pertes post-récoltes, et (ii) Résultats, défis et opportunités.

Les panélistes ont mis en exergue les expériences de la Côte D'Ivoire, du Ghana et du Burkina Faso. Ces expériences ont bénéficié du soutien du PAM. Les échanges ont fait ressortir les points essentiels suivants :

- Les pertes post-récoltes entraînent des pertes de revenus significatifs pour les petits producteurs et affectent le bien-être des communautés. Il y a des défis énormes à surmonter tels que la faible intégration des jeunes, le taux très bas d'alphabétisation des cibles, le manque d'infrastructures adéquates, la capacité limitée d'apprentissage des agriculteurs et la disponibilité limitée de la technologie pour en citer quelques-uns.
- Des technologies et bonnes pratiques existent et elles peuvent être répliquées pour contribuer à une augmentation des revenus à travers l'utilisation de meilleures solutions de stockage, la diversification des cultures, l'autonomisation des femmes et des actions concrètes contre le changement climatique. Des facteurs de réussite ont aussi été identifiés : un engagement fort et une meilleure appropriation des bonnes pratiques par les communautés, un partenariat renforcé avec le secteur privé, un accès plus facile au crédit, un meilleur appui au secteur de l'agriculture dans son ensemble pour promouvoir de meilleures techniques et compétences au niveau communautaire.
- Pour bien accompagner les populations, particulièrement les femmes et les jeunes, les conditions suivantes sont nécessaires: l'adoption du savoir-faire et des technologies innovantes; le renforcement des partenariats; le soutien et suivi des producteurs; rendre les technologies accessibles et à moindre coût; le renforcement des capacités; encourager les gouvernements à s'approprier au niveau national, les connaissances transmises et acquises par les communautés avec l'appui des partenaires pour une pérennisation effective et durable; et impliquer les parlements respectifs pour faire passer des lois contre les effets néfastes des pertes post-récoltes.

A la fin de cette session, le Vice-Administrateur de l'agence de la réserve alimentaire nationale de Chine (NAFRA) a livré une allocution pour partager l'expérience de la Chine qui a été confrontée à des défis

majeurs au niveau de l'agriculture et du développement rural, avec des incidences négatives sur la sécurité alimentaire et la nutrition de la population. La Chine s'est ensuite engagée dans la voie de la transformation en promouvant des réformes politiques, des actions concertées, des investissements massifs dans les infrastructures, dans la promotion de technologies, et l'encouragement de la recherche et développement dans l'agriculture. Vu l'ampleur des pertes post-récoltes en Afrique et de leurs conséquences, la NAFRA est résolue à renforcer son partenariat avec l'Union Africaine pour une collaboration avec ses États membres basée sur un échange d'expériences et de solutions pragmatiques.

3.5. *Session 5: Initiatives du secteur privé et des institutions multilatérales dans la gestion des pertes post-récoltes*

Les intervenants du secteur privé, de la société civile et des universités ont mis en lumière leurs initiatives et leurs expériences en matière de technologies, d'études et de recherches sur la gestion des pertes post-récoltes susceptibles de contribuer à l'amélioration de la production et de la productivité des petits producteurs.

Les expériences partagées ont permis de retenir que la problématique de la gestion des pertes post-récoltes et de l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle ne peut être relevée que par :

- L'identification des contraintes et goulots d'étranglement dans le secteur ;
- La prise de mesures et actions concrètes pour faire face aux problèmes liés à la gestion des pertes post-récoltes et à la sécurité alimentaire et nutritionnelle ;
- La maîtrise, l'adoption et la diffusion des bonnes pratiques ;
- Le renforcement des partenariats et l'accompagnement des petits producteurs ;
- L'inclusion des femmes et des jeunes tout au long des activités de production et dans la gestion des pertes post-récoltes ;
- L'établissement des partenariats institutionnels forts entre États dans le cadre de la coopération Sud-Sud et triangulaire, mais aussi des partenariats public-privé afin de faire profiter les bonnes pratiques à tous les acteurs ;
- La promotion de solutions agro-digitales comme moyen d'attraction des jeunes vers le secteur agricole et;
- La prise de dispositions pour augmenter le taux d'alphabétisation afin que les populations analphabètes puissent facilement s'approprier les nouvelles technologies et bonnes pratiques.

3.6. *Session 6: Coopération Sud-Sud pour la mise en œuvre des bonnes pratiques en matière des pertes post-récoltes afin d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle*

Cette session a débuté par une brève présentation de Monsieur Jorge Chediek, Directeur du Bureau des Nations Unies pour la coopération Sud-Sud. Ce haut fonctionnaire a, dans son intervention, donné une idée de l'importance de la coopération Sud-Sud et surtout un aperçu des avantages de la promotion du dialogue et des échanges Sud-Sud. Il a également salué l'importance stratégique du partenariat entre le PAM et le Gouvernement de Côte d'Ivoire qui a abouti à la création du CERFAM qui est une initiative appropriée dans la lutte contre l'insécurité alimentaire et la malnutrition à travers la coopération Sud-Sud.

Le représentant du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural de Côte d'Ivoire a présenté un exemple concret de coopération Sud-Sud avec la mission d'assistance technique conduite au Congo avec l'appui et la facilitation du CERFAM. Cette présentation a permis de donner un aperçu de la coopération entamée récemment entre la Côte d'Ivoire, le Benin et la République du Congo sur la transformation du manioc en Gari et en Attiéké.

De ces interventions découlent des idées essentielles qui se résument comme suit :

- La coopération Sud-Sud basée sur le partage des expériences, de bonnes pratiques et du savoir-faire permettra aux pays africains, en particulier ceux de l'Afrique Sub-Saharienne de surmonter les défis de la sécurité alimentaire et de la nutrition.
- Le Département de la Coopération Sud-Sud des Nations Unies est disposé à soutenir le CERFAM pour la mise en œuvre et la facilitation des initiatives en cours et à venir pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030.
- Il faut encourager et renforcer davantage la coopération Sud-Sud qui apportera de la valeur ajoutée en matière de transfert de savoir-faire, partage d'expériences et de bonnes pratiques comme le démontre la mission d'assistance technique en République du Congo facilitée par le CERFAM.
- La coopération Sud-Sud est un mécanisme par lequel les pays en développement s'entraident en échangeant des connaissances, des expertises et des solutions. C'est un arrangement complémentaire pour la réalisation des ODD.
- L'appui du CERFAM en matière de coopération Sud-Sud contribue aux initiatives de renforcement des capacités, au partage des ressources et à la promotion de l'innovation.
- Comme le montre l'exemple de la mission des experts de la Côte d'Ivoire et du Bénin en République du Congo, la Coopération Sud-Sud peut servir à mettre en œuvre de bonnes pratiques de gestion des pertes post-récoltes qui peuvent contribuer à l'amélioration de la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

4. Résumé du sondage auprès des participants à l'atelier

Après l'atelier, les participants ont été sollicités à répondre à un questionnaire autour du contenu et de l'organisation de l'atelier en vue d'enrichir les recommandations du rapport. Le taux de réponse au questionnaire est de 18% des participants.

Afin d'améliorer les ateliers futurs, les participants ont recommandé de cibler des technologies/innovations le long des filières et des chaînes de valeur et non majoritairement celles de stockage des céréales. Les technologies à partir de la récolte jusqu'à la commercialisation seraient utiles pour réduire les pertes post-récoltes, par exemple celles de froid, du séchage et de la transformation. Également, il a été recommandé de diversifier les spéculations qui font l'objet des présentations. Par exemple, le riz qui est l'une des spéculations majeures dans la sous-région aurait pu être abordé.

Le partage d'expérience dans les différents pays, notamment au Burkina Faso et de la coopération Sud-Sud entre la Côte d'Ivoire, le Bénin et le Congo Brazzaville, a suscité beaucoup d'intérêt, surtout pour le suivi. Alors qu'il était intéressant d'écouter les expériences des pays, il est impératif de promouvoir les bonnes pratiques et les technologies, les répliquer et les mettre à l'échelle. Beaucoup d'autres technologies existent et auraient pu être mises en évidence. En outre, un effort reste à faire pour démontrer l'impact des technologies sur les pertes post-récoltes et le développement rural. Lors de l'atelier, le partage d'expérience sur l'application de la technologie sur le terrain a permis d'identifier les facteurs de réussite des innovations, qui pourraient constituer un outil majeur de décision pour les décideurs, sans perdre de vue les spécificités de chaque pays et l'adaptation aux besoins des acteurs.

En général, les répondants au questionnaire ont apprécié la plupart des sessions. Des points spécifiques d'intérêts ont néanmoins été suggérés à savoir les questions méthodologiques, les études d'impacts, l'évaluation des pertes post-récoltes sous l'angle nutritionnel, le coût de l'inaction pour une meilleure gestion des pertes post-récoltes.

-FIN-